

Communiqué de presse du 4 janvier 2011

Lettre ouverte du Syndicat de la Médecine Générale au ministre de la Santé

Monsieur le Ministre,

Assez d'hypocrisie, il faut passer aux actes.

Vous venez de dénoncer à propos du Médiator® de « fortes présomptions de défaillances graves dans le fonctionnement du système du médicament ».

Quelle révélation pour quelqu'un qui a déjà occupé ce poste !

L'autorisation de mise sur le marché du benfluorex (Médiator® et ses génériques) a été suspendue en novembre 2009 sans que nos autorités ne s'interrogent sur les raisons de son incroyable longévité qui a causé la mort d'au moins 500 patients.

Pourtant dès 1976, les autorités sanitaires avaient de bonnes raisons de ne pas l'autoriser et les médecins de ne pas le prescrire (1). Au fil des ans, les alertes se sont succédées sans entraîner de réaction (2). Il a fallu l'énergie du Docteur Frachon pour que cette affaire devienne un scandale sanitaire médiatisé (3).

Le Médiator® est un scandale, mais malheureusement il n'est pas isolé : « Staltor® (cérivastatine), Vioxx® (rofécoxib), Acomplia® (rimonabant), Avandia® (rosiglitazone), de nombreux médicaments ont été retirés du marché ces dernières années en raison d'effets indésirables d'une gravité disproportionnée par rapport aux bénéfices qu'ils apportaient aux patients » (4).

Si rien ne change, il y aura « d'autres médiateurs » car « l'interférence d'intérêts étrangers à la santé des usagers se fait sentir à chaque étape de la vie du médicament et des soins en général » (5) : extinction de la recherche publique, manque d'indépendance des autorités chargés de l'évaluation des médicaments, conflits d'intérêt des experts, pharmacovigilance abandonnée aux firmes, absence de transparence des autorités de santé, formation et information assurées par les firmes, patients manipulés et souvent complices, lanceurs d'alerte exposés...

Nous en avons assez des immixtions des firmes dans la vie des soignants : presse, syndicats médicaux, congrès de médecine générale, sociétés savantes, formation continue en ville et à l'hôpital, réseaux de santé et même actions des pouvoirs publics. Il est plus rapide de lister là où aucun financement des firmes n'intervient : les revues *Pratiques* et *Prescrire*, la SFTG (Société de Formation Thérapeutique du Généraliste), le Formindep, le SMG, certains réseaux et groupes de formation continue...

Monsieur le Ministre, si vous ne voulez pas « d'autres médiateurs », il faut passer aux actes :

Il faut développer la recherche publique et renforcer l'évaluation indépendante des médicaments avant leur mise sur le marché. Il faut modifier les législations européennes et françaises pour que les nouveaux médicaments aient à démontrer leur intérêt thérapeutique par rapport au médicament de référence. Il faut rendre les agences du médicament indépendantes des firmes pharmaceutiques que ce soit financièrement ou en terme d'expertises et renforcer la pharmacovigilance. Il faut mettre en place une formation des soignants indépendante des firmes...

Monsieur le Ministre, pourquoi tout ceci n'est-il pas réalisé ?

A qui profite la situation actuelle ?

Contacts : Docteur Didier Ménard : 06 07 16 57 78 ; Docteur Marie Kayser : 06 86 55 80 02

- 1) Voir la Revue *Pratiques* ou les cahiers de la médecine utopique N° 13 de 1977 et le dossier complet sur le site : <http://www.pratiques.fr/>
- 2) Revue *Prescrire* <http://www.prescrire.org/fr/>
- 3) Irène Frachon, *Médiator 150mg, sous-titre censuré*, Editions dialogue.fr.
- 4) Collectif Europe et médicament, communiqué de presse du 7 décembre 2010 <http://www.prescrire.org/Fr/1/194/46696/754/ReportDetails.aspx>
- 5) Voir l'éditorial du Formindep : collectif pour une formation et information médicale indépendantes au service des seuls professionnels de santé et des patients. : <http://www.formindep.org/>